

lundi 8 novembre 2010 : Emmanuelle Maigne

|  |
|--|
| <b>Les règles de base de la documentation du BDI</b> |
|--|

Deux grands principes de la documentation :

- dater le document
- identifier l'auteur et l'éditeur

Quelques conseils de bonne pratique :

- Un document ONISEP peut être gardé tant qu'il n'y a pas de réédition.
- La documentation régionale est importante (Onisep régionale, chambres de commerce...).
- Varier les éditeurs
- Un témoignage peut être conservé beaucoup plus longtemps (jusqu'à 10 ans) qu'un document d'information sur les filières ou les métiers.
- les articles de presse se gardent 1 an

En résumé, une documentation à jour est une documentation indexée, aux éditeurs et supports variés, adaptée aux réalités locales, proches de l'actualité.

**ONISEP :**

Le Kiosque : le meuble de prix élevé, peut être remplacé par un meuble avec de grands casiers. L'intérêt du kiosque est son classement thématique qui peut être facilement utilisé pour l'ensemble du classement des documents du BDI. Il est possible de télécharger sur le site les pictogrammes qui correspondent au classement (rubrique espace pédagogique, ressources, kiosque)

Les établissements scolaires de l'enseignement privé sous contrat reçoivent un fonds documentaire gratuit 2 ou 3 fois par an. Il peut être nécessaire de s'abonner ou d'acheter des documents supplémentaires.

Il existe aussi les guides gratuits à destination des élèves qui ne sont plus toujours envoyés en nombre suffisant. Il est possible de les télécharger sur le site de l'Onisep et de mettre un lien sur

le site de l'établissement scolaire. Il est nécessaire d'en signaler l'existence aux élèves et à leurs parents.

D'autres outils en ligne :

- [monorientationenligne.fr](http://monorientationenligne.fr) est une plateforme d'information et de dialogue personnalisé pour toutes les questions touchant à l'orientation des élèves mais aussi des parents et des équipes éducatives.

- un système de géolocalisation (moyennement performant)

- le web classeur (nouvel outil) : espace numérique personnalisé et hiérarchisé avec des cadres bien définis, qui nécessite une formation et un accompagnement de l'Onisep pour sa mise en place et une formation. Peu d'établissements privés ont souhaité pour l'instant utiliser cet outil qui présente encore quelques défauts.

**LE CIDJ**, [www.cidj.com](http://www.cidj.com) documentation payante (environ 500 €) propose des fiches papier classées par grandes thématiques ou sur abonnement Internet : actuel CIDJ. Documents extrêmement bien renseignés pas forcément très attractif pour l'élève.

**Autres éditeurs :**

- L'étudiant : le site [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr), un mensuel, des guides. Les informations ont pour source des questions des jeunes. Les Informations sont de qualité et le site est accessible et clair.

- Studyràma moins performant

-----> documents à mettre à jour chaque année.

- La Lettre Infos Avenir autrement dit LIA envoyée à tous les BDI par l'Apel Nationale qui paraît tous les 3 mois

**BCDI** est une base de données. Elle contient des notices de document sur l'orientation et non pas les documents eux-mêmes. Elle est interrogeable à partir de l'Intranet du site de l'Apel (rubrique ICF BDI- Bureau de documentation et d'information- Outils du BDI -Utiliser BCDI) Elle est mise à jour tous les mois. Elle contient la description des documents ONISEP, des ouvrages de l'Etudiant, des articles du journal l'Etudiant et de Présence de l'Enseignement agricole privé et de quelques autres ouvrages sur l'orientation.

Un guide est disponible sur l'Intranet de l'appel.

Les recherches les plus efficaces se font avec les rubriques « Recherche thématique » et « Recherche par critère ».

## **Internet : les règles à respecter**

Qui parle : il faut identifier l'auteur et l'adresse

Quoi : à quel public est destinée l'information

Où : localiser géographiquement l'information

Quand : dater l'information

Comment : analyser l'objectivité de l'information et sous quelle forme elle est donnée : faits, polémiques, filière professionnelle...

Pourquoi le site donne cette information : cerner l'information pour savoir si elle est valable. Faire aussi une recherche sur l'auteur.

### **D'autres sites à conseiller :**

[www.apel.fr](http://www.apel.fr) : site de l'Apel Nationale : il faut s'inscrire sur l'Intranet pour accéder aux informations qui concernent les animateurs de BDI. *(Dans le bandeau du haut, rubrique violette « Accédez à votre intranet », cliquer sur l'onglet « s'inscrire ». Remplir le formulaire de demande d'inscription, et le valider. Vous recevrez alors un email de confirmation de prise en compte de votre demande d'inscription. Celle-ci sera traitée par un responsable départemental ou académique chargé de vérifier que vous êtes bien membre d'une Apel. Une fois votre demande d'inscription traitée, vous recevrez un deuxième email, vous confirmant votre inscription). Vous pourrez alors vous connecter au site).*

[www.apel75.com](http://www.apel75.com) : site de l'Apel de Paris sur lequel sont mises en ligne des informations locales : compte rendu de réunions, de conférences....

[www.imaginetonfutur.com](http://www.imaginetonfutur.com) avec un magazine en ligne

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) pour toutes les informations officielles

[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) : site de l'Académie de Paris avec une rubrique orientation

Consulter aussi les sites des écoles et des universités.

**Les Logiciels d'Aide à l'Orientation (LAO)** sont conçus pour faciliter l'accompagnement du projet personnel des jeunes, en leur permettant de mieux connaître leurs centres d'intérêt et ainsi, de mieux orienter leur recherche d'informations. Mais en aucun cas ils ne peuvent être considérés comme des tests d'orientation.

Ils peuvent être utiles :

- pour amorcer un dialogue
- pour aider l'élève à réfléchir à un profil de ce qu'il aime
- comme base de discussion
- pour créer du lien et permettre un dialogue avec les parents

mais il faut faire attention aux interprétations, ne pas prendre le risque d'enfermer les jeunes dans une catégorie mais essayer d'élargir. De plus les réponses sont données à un temps T ou sont données par défaut et peuvent évoluer.

### Le métier qui me plaît

Ce logiciel d'accompagnement du projet personnel se présente comme un support d'entretien d'information sur l'orientation. Il permet à l'élève de formaliser sa recherche en exprimant ses goûts et ses centres d'intérêts. Il comporte une liste de 400 métiers indexés par clés d'intérêts.

Pour en savoir plus : [www.psychologie.org/lemetier](http://www.psychologie.org/lemetier)

### Inforizon

Egalement conçu et diffusé par la fondation Jeunesse avenir entreprise (JAE), ce LAO est d'une conception simple. Il permet d'accéder, à partir d'un questionnaire, aux familles et aux sous-familles de métiers. 900 fiches-métiers sont ainsi accessibles.

Pour en savoir plus : [www.fondation-jae.org/inforizon\\_presentation.htm](http://www.fondation-jae.org/inforizon_presentation.htm)

### Parade

Parade propose six modules : trois pour les élèves de collège qui pensent s'orienter vers la voie générale et technologique, et trois autres pour les élèves qui choisiront la voie professionnelle. Le logiciel permet, en une demi-heure, de faire le point sur trois thématiques essentielles en matière d'orientation : la personnalité professionnelle, les valeurs et les intérêts. Il est étudié pour répondre également aux besoins des élèves de la seconde à la Terminale.

Pour en savoir plus : [www.parade.free.fr](http://www.parade.free.fr)

### GPO

Conçus par des conseillers d'orientation psychologue, le GPO (Guide pour l'orientation) existe en trois versions : GPO2-Collège, GPO-Lycée et GPO-5.

Pour en savoir plus : [www.delta-expert.com](http://www.delta-expert.com)